



PROCÈS-VERBAL

—

**SÉANCE PLÉNIÈRE
DU 27 JUIN 2023**

☞ SOMMAIRE ☞

OUVERTURE DE SÉANCE	3
LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROJETS D'HABITAT	4
DÉMARCHE BIEN ÊTRE TERRITORIAL : DU RÉFÉRENTIEL AUX INDICATEURS....	18

Le Conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille s'est réuni à la Métropole Européenne de Lille le mardi 27 juin 2023 sous la Présidence de Madame Béatrice AUXENT.

OUVERTURE DE SÉANCE

Madame Béatrice AUXENT

Bonsoir. Je vous remercie de votre présence à l'occasion de cette plénière du Conseil de développement. Des personnes, présentes dans la salle, ne sont pas membres du Conseil de Développement et sont présentes en tant qu'auditeurs et auditrices libres. Nous aurons une présentation d'un projet de contribution sur saisine relative aux travaux du groupe de travail autour de l'habiter et de la participation citoyenne dans le cadre des constructions neuves. En effet, la contribution n'est pas finalisée. Nous aurons un échange sur un des points de ce travail, sur une recommandation. Ensuite, nous écouterons l'ADULM pour une restitution des travaux menés entre le Conseil de Développement et l'Agence de développement et d'urbanisme sur la démarche de bien-être territorial.

Je donne la parole à Madame Hélène MOENECLAËY, notre élue de référence.

Madame Hélène MOENECLAËY

Merci, Madame la Présidente, chère Béatrice. Merci à toutes et à tous de votre présence ce soir.

Deux beaux sujets sont inscrits à l'ordre du jour. En premier, il s'agira de la participation citoyenne dans les projets d'habitat. Cela fait suite à une saisine d'Anne VOITURIEZ, notre Vice-présidente chargée du logement. Je suis ravie d'être avec vous pour évoquer ce sujet important et primordial. L'habitat est un sujet crucial pour la Métropole Européenne de Lille et encore plus cette année, car nous voterons bientôt notre PLH 3. L'adoption du PLH, un temps fort, est le fruit de beaucoup de travail avec les territoires, avec tous les acteurs du logement, aussi bien associatifs qu'institutionnels. L'État est également partie prenante dans ce sujet aussi important. Je suis curieuse d'entendre votre contribution. Je vous remercie, parce que je sais que cela représente beaucoup d'heures de travail. Merci pour vos réflexions, vos interviews. Vous avez rencontré beaucoup de partenaires. Merci beaucoup pour ce travail. Merci aux équipes de l'ADULM. Vous faites un travail de grande qualité. Vous nous permettez, dans la Métropole et nos communes, de voir large, un peu plus grand, un peu plus loin et de ne pas être focus sur des sujets du quotidien. Vos analyses nous aident à prendre du recul sur beaucoup de sujets, car elles sont toujours très précieuses et expertes. Un grand merci de votre présence aujourd'hui sur cette question importante du bien-être territorial.

LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROJETS D'HABITAT

Madame Béatrice AUXENT

Cette séance est encore presque une séance de travail. Notre contribution va encore évoluer. Les membres ont reçu cette contribution, et certains ont réagi. Nous assemblerons tout cela pour en faire une contribution qui sera présentée à Madame VOITURIEZ à la rentrée. Nous voulions tenir la date du 27 juin 2023. Il peut encore y avoir des choses à modifier, à améliorer. Nous aurons un échange ce soir, plus particulièrement, sur la dernière recommandation. Le Conseil de développement travaille en groupes de travail aussi bien des saisines que des auto-saisines. Les saisines représentent six mois de travail, quant aux auto-saisines, cela peut être un peu plus long. Ce temps de travail est émaillé de temps entre les membres. Nous recevons des personnes, nous nous déplaçons sur le terrain, et nous produisons. Nous sommes à une étape de restitution en plénière. Nous avons fait une conférence avec deux intervenantes dans le cadre de ce groupe de travail.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Je vous remercie pour votre présence. Je commence par remercier les membres de ce groupe de travail. Ils ont eu beaucoup de mérite de se réunir toutes les trois semaines. Tout le monde figurera dans la contribution finale afin de bien rendre hommage à tous les participants. Vous avez reçu le projet de contribution. Comme son nom l'indique, c'est un projet. Il a le mérite de vous livrer des éléments qui pourront être amendés à la suite de nos échanges et il y a aussi un travail de synthèse à finaliser.

Je rappelle le cadre de la saisine, qui s'inscrit dans le cadre du projet de PLH 3. À ce propos, je salue la présence parmi nous de représentants du Service Habitat de la MEL. Ils ne manqueront pas de nous poser quelques questions ou de compléter nos propos. Merci à vous de votre présence. Nous avons eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises en groupe de travail.

Le projet de PLH 2022-2028 a été arrêté par les élus de la Métropole Européenne de Lille en juin 2022. Il y a eu une phase de consultation des collectivités, du syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCoT). Nous sommes dans la dernière ligne droite. Vous nous préciserez le timing.

Le PLH 2 était dans un contexte immobilier plus favorable. Tout le monde a pu constater des évolutions beaucoup moins sympathiques, mais toutes les bonnes choses ont généralement une fin. Les objectifs quantitatifs du PLH 2 ont été atteints : 6 200 logements par an. En revanche, c'est plus compliqué pour le PLH 3. Il existe une forte tension dans les marchés immobiliers du neuf, une baisse de la production locative sociale, l'envolée des coûts de construction, ainsi que l'envolée des coûts de l'énergie. Un objectif de zéro artificialisation nette a été fixé. Ce qui ajoute une couche de complexité à gérer à savoir le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). En plus, ce n'est pas neutre, il y a une moindre acceptabilité des projets par la population. C'est dans l'air du temps. Nous parlerons de notre analyse là-dessus. Je cite : « Ce contexte plus difficile interroge les priorités d'intervention de la MEL qui entend, notamment, mieux prendre en compte les attentes des habitants, renforcer la concertation citoyenne, à l'échelle des projets immobiliers, pour une offre nouvelle de qualité répondant aux besoins et au désir d'habiter de tous les métropolitains ». Le 5 décembre 2022, nous avons eu notre saisine sur le sujet de la participation citoyenne dans les projets de construction neuve de logements. La MEL entend construire un cadre de concertation qui pourrait être proposé aux communes et aux promoteurs. Je cite la saisine : « il s'agirait de s'assurer que pour chaque projet d'envergure des échanges de qualité aient lieu avec les habitants à toutes les étapes du projet, depuis la prospection foncière, la demande de démolition, la conception, l'instruction du permis de construire

et les travaux. Ce cadre devra favoriser le dialogue entre les communes, les acteurs de la construction et les habitants ». À travers cela, l'idée est de lever les freins à l'acceptabilité sociale des projets. La commande était la suivante : décrypter les situations de blocage et repérer les conditions de réussite d'une démarche de concertation relative à un projet de construction neuve de logement. » C'est dans ce sens que nous avons engagé nos travaux. Nous avons tenu treize réunions. Nous avons reçu des invités, dont vous trouvez les noms dans le projet que vous avez reçu.

Je passe la parole à Michel qui va indiquer le parti pris de nos travaux, notre approche méthodologique et un certain nombre d'autres points.

Monsieur Michel DAVID

À partir de la saisine, nous avons réfléchi aux termes mêmes posés dans la saisine. Sans renoncer à y répondre, nous avons fait des « bougers » méthodologiques. Plutôt que de parler simplement de projet de construction neuve, nous avons visité, audité et rencontré des projets de construction où il y a une part significative de neuf, mais qui est généralement insérée dans des projets plus complexes de réhabilitation. Nous avons plutôt parlé de participation citoyenne que de concertation. Nous y reviendrons dans les recommandations. Le terme « concertation » renvoie souvent à une volonté de consensus, voire de consentement (nous ne ferons pas de définition de science politique ici). Nous observons, dans certaines situations, qu'il y a conflit avant d'obtenir un consensus et un consentement. Je ne dis pas que l'on arrache le consentement mais on essaie de le construire. Nous avons travaillé sur les différentes modalités d'engagement. Raison pour laquelle nous sommes ouverts à une participation citoyenne peut-être un peu plus musclée.

Lors des rencontres, des visites, nous avons relevé cinq points de blocage. Sur un certain nombre de projets, nous observons un rejet des démolitions qui sont parfois nécessaires. Pour construire, il faut préalablement démolir dans un certain nombre de cas, sauf s'il y a une friche quasiment vierge. La sensibilité est très forte sur la question du patrimoine. À Lille, à Roubaix, à Tourcoing, l'argument de la défense du patrimoine historique, industriel, parfois religieux, a été évoqué pour rejeter des projets apparaissant comme une négation de l'identité de la ville.

Un deuxième point de blocage – qui a suscité des réactions – porte sur le refus d'une ville densifiée au nom de la préservation d'espaces verts et des risques d'engorgement des circulations. Vous allez dire que c'est contradictoire, puisqu'à l'échelle de la Métropole une ville dense est nécessaire pour optimiser l'usage du foncier et dégager des marges de manœuvre pour produire du « vert ». Nous sommes bien d'accord, mais c'est notre point de vue à nous. Nous sommes des gens bien documentés, intelligents, rationnels, nous sommes dans une salle où des décisions extrêmement bien étudiées se prennent. Cependant, ce n'est pas du tout la perception des gens. Notre regard, en matière d'analyse et de proposition, est d'éviter, parfois inconsciemment, de penser le rapport aux habitants, entre un « sachant » et une personne qu'il faudrait éduquer ou rééduquer dans son approche de la ville, de penser, mais de penser cette relation comme un choc des perceptions. Rationnellement, les gens sont pour la ville dense, mais pas en face de chez eux. Ils craignent que s'il y a densification, il y ait plus d'habitants, avec plus de voitures, des problèmes de stationnement, des embouteillages, etc. Une question pédagogique se pose. Il y a une inquiétude face aux nuisances inévitables générées par le projet. J'ai assisté aux concertations sur le schéma directeur des infrastructures de transport, les nouvelles lignes de tramway. La même personne disait : « C'est très bien, cela va désenclaver mon quartier ». Elle regardait la carte et s'apercevait que sa maison était à côté d'une station de tramway prévue. D'après son expérience de la ville, elle sait que les freins du tramway font du bruit jusqu'à présent dans les modèles que l'on dispose. Ce qui fait que cette personne n'était plus du tout d'accord. Elle disait : « Je veux bien le tramway, mais vous me déplacez la station ».

Le quatrième point de blocage est la crainte par anticipation des problématiques des cadres de vie (stationnement, circulation) qui sont, parfois, des craintes tout à fait raisonnables. Sur des projets,

nous voyons bien qu'il y a eu des problèmes assez importants de circulation. Surtout, quand le projet n'était pas connecté avec l'implantation de moyens de transport public permettant de désengorger, comme c'est le cas pour de nombreux projets dans la Métropole.

Enfin, il existe la crainte, sur certaines opérations, de devoir cohabiter avec des profils sociologiques stigmatisés, à proximité de son aire de vie. « Il faut que tout le monde ait accès au logement. C'est une bonne chose de faire du logement social, mais si on pouvait mettre ailleurs les gens à problème, parce qu'on est dans un quartier tranquille. Ce serait dommage qu'il y ait des gens à problème ». Ce sont des perceptions. La question n'est pas de savoir s'ils ont raison ou tort mais de comprendre qu'au moment où ils arrivent dans un processus de discussions sur les projets, ils ont cela en tête.

Il existe trois facteurs aggravants. Une fois que nous connaissons les points de blocage, nous pouvons les lever, les anticiper. Cependant, nous observons que trois éléments transforment le blocage en sciatique douloureuse lors de la discussion du projet. Le défaut d'information accessible favorise les fantasmes, les rumeurs. Les habitants ne sont pas forcément familiers avec les plans, les cartes, les tableaux, les statistiques, les termes utilisés. Une information accessible est une information compréhensible par toutes et tous. Si une information n'est pas comprise, souvent, elle est prise comme une menace.

Le deuxième facteur aggravant est l'attitude de porteurs de projets pas tous évidemment parfois inconsciemment qui entretiennent une relation verticale et descendante avec leurs publics. Il s'agit de la fameuse réunion de concertation où les maîtres d'ouvrage très compétents au demeurant, présentent un PowerPoint très complet. Ils n'ont pas compris que la concentration s'émousse, par définition, au bout de dix minutes, y compris chez des adultes diplômés. Ils font une explication complète d'une heure et ensuite disent : « Y a-t-il des questions ? » Dans ce cas, c'est très mal parti, car les gens ont été placés devant leur incompétence pendant une heure. Pédagogiquement, ce n'est pas la meilleure méthode pour engager le dialogue.

Le dernier point est le défaut de reconnaissance. Les gens peuvent être parfaitement respectés, écoutés, mais il suffit, parfois, d'une certaine forme d'organisation de la salle pour introduire une forme de hiérarchie, de reproduction des formes scolaires traditionnelles, dans lesquelles les gens n'ont pas toujours été très à l'aise.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Nous avons fait treize recommandations. À ce stade, il n'y a pas de hiérarchie entre elles. La première est l'anticipation des cinq points de blocage, expliqués par Michel, dans la conception du projet en amont. Cela paraît évident que si nous anticipons nous aurons moins de problèmes. L'un de nos invités avait une formule intéressante : « L'urbanisme est perçu par les citoyens, comme par ses propres acteurs, comme trop technique, complexe, voire jargonneux ». Beaucoup de facteurs entrent en jeu et perturbent les projets neufs dans l'acceptabilité. L'injonction à la surdensité, Michel en a parlé. Il y a une crise de légitimité démocratique des institutions. Cela favorise l'indifférence, l'abstention, les contestations enkystées. Il y a aussi un essor d'aspiration à la transition écologique et à de nouvelles formes démocratiques. Nous observons des choses très ambivalentes dans ce que nous pouvons observer. Ces cinq points de blocage sont à la fois un horizon d'attente d'une citoyenneté adulte et une tendance au repli face à des projets publics jugés porteurs de nuisance. Nous sommes toujours dans des représentations. Il y a des réalités, mais il y a aussi des représentations. Nous imaginons que démontrer la faisabilité de l'inclusion, réduire les nuisances de chantier, intégrer la nature dans les projets, respecter le patrimoine, mettre en place la participation citoyenne est un investissement pour réduire les conflits et gagner en qualité.

La seconde recommandation : « Poser le cadre de la participation citoyenne dans une relation dialectique en maîtrise d'ouvrage - maîtrise d'œuvre ». Ces deux premières font appel à des compétences techniques. C'est évident que nous avons besoin d'elles. Cela ne s'improvise pas de

construire la ville, de construire des logements. Cependant, il faut aussi penser à la maîtrise d'usage, tout aussi nécessaire pour conduire les choses de façon apaisée, constructive et positive. La maîtrise d'usage est une façon de nommer la compétence des usagers. Nous sommes une instance de citoyens, mais nos propos reconnaissent l'habitant, le citoyen, comme acteur compétent avec son expertise d'usage. Cette maîtrise d'usage n'est pas forcément spontanée. Comme les autres maîtrises, elle requiert des apprentissages, des expériences des outils. Nous préconisons d'imaginer des dispositifs d'appui ou d'assistance à la maîtrise d'usage. Cela pourrait être un fonds de participation permettant de mobiliser des contre-expertises ou la mise à disposition de compétences de médiation et d'animation.

« Cartographier les habitants pour tenir compte de la diversité des profils ». Michel, que pourrais-tu dire à ce sujet ?

Monsieur Michel DAVID

Plein de choses. Les habitants, c'est un peu comme les jeunes. Cela correspond à des réalités très différenciées entre ceux qui ne sont pas dans le quartier, parce qu'ils n'ont pas de travail ou parce qu'ils sont retraités, ceux qui usent beaucoup plus le quartier, ceux qui sont engagés, militants, contestataires, « grandes gueules », figures historiques, etc. « Cartographier » renvoie à l'idée que nous sommes capables d'identifier des lieux, des collectifs, des individus qui constituent des potentiels de compétence du quartier. C'est une cartographie sensible, humaine. Nous savons sur qui nous pouvons-nous appuyer, et qui prendre en compte. Quand nous faisons une réunion avec les habitants ou pour les habitants, nous réunissons trente ou cinquante habitants sur 3 ou 4 000 habitants du quartier. Quels habitants réunissons-nous ? Ils ne sont pas bien évidemment représentatifs mais très souvent, les plus motivés, les plus informés, ceux qui ont une question très personnelle à poser. Dans les réunions de concertation, nous observons une part très importante des non-publics de la concertation, alors qu'ils sont ciblés comme un public prioritaire de cette concertation. Cette attention doit être très forte. Une bonne rencontre avec le club de foot peut peut-être toucher des catégories de personnes qui ont aussi des choses à dire.

« Intégrer les habitants dans leur diversité tels que nous les avons cartographiés comme acteurs du projet très en amont ». Très souvent, le processus d'information-concertation commence alors que le projet est bien avancé. Il faut bien qu'il avance, il faut bien que les gens travaillent, conçoivent. Cela produit un effet de distance par rapport au projet, le sentiment que tout est plié. Le « très en amont » ne signifie pas que nous fassions un signe égal entre l'architecte, l'animateur de club sportif et l'habitant. Néanmoins, il faut remonter dans le processus de concertation la présence des habitants. Plus elle intervient tardivement, plus les points de blocage vont s'enkyster. Ce n'est bon pour personne de ne pas résoudre ces difficultés.

« Construire une relation apaisée entre les acteurs ». Vous me direz que nous enfonçons des portes ouvertes. Probablement. Il faut comprendre que les habitants du quartier ne savent pas bien comment travaille la Métropole Européenne de Lille. Ils ne savent pas très bien comment travaille un architecte. Quelle est la différence entre un urbaniste et un architecte ? Entre un architecte et un architecte paysager ? Pourquoi voulez-vous qu'ils le sachent à part certains qui sont un peu dans la partie, ou bien qui s'informent ? Nous avons des expériences de présentations croisées, où les gens se présentent. Nous allons aussi visiter les gens qui animent le processus de concertation dans leur bureau, afin de voir comment ils travaillent. C'est une approche sensible des gens. Sinon, vous avez uniquement des entités assez abstraites. Les représentations peuvent parfois être négatives, comme si cela représentait un risque de rencontrer les gens. De l'autre côté, les habitants disent : « Ils vont essayer de nous rouler dans la farine ». Il y a un temps d'acclimatation réciproque à faire. Pourquoi ne pas avoir des observateurs-facilitateurs citoyens ? Quand il y a eu le grand débat avec Macron, après la crise des gilets jaunes, des garants du débat, parfaitement indépendant, étaient invités pour garantir que les règles du débat étaient respectées (les temps de parole, etc.). L'idée d'avoir des gens

volontaires, des gens qui n'habiteraient pas le quartier, mais accepteraient de jouer le rôle de garant du débat, semble être une idée intéressante.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Tout ce que nous citons est issu de nos rencontres et de nos entretiens.

« Produire et diffuser une information facile à comprendre, sur le site, dans les boîtes aux lettres, lors des échanges, en mobilisant les ressources du design et de l'art » renvoie à ce que disait Michel. Parmi nous, beaucoup de gens connaissent le sujet de l'urbanisme, de l'habitat mais c'est loin d'être le lot de tout le monde. Il y a des designers dont c'est le métier. La Métropole Européenne de Lille le fait aussi lors de certaines présentations. C'est important de livrer une information qui ne soit pas technocratique. Il faut que ce soit comme un journal de quartier. Lorsque nous annonçons un projet de quartier, il faut que ce soient des choses vivantes, non rebutantes, qui donnent aux gens l'occasion de participer. François JEGOU et Dométhilde MAJEK nous ont parlé d'expériences qu'ils ont pu observer en Europe. Ils appellent cela des modules de transfert. Ce n'est pas la boîte à outils miracles, mais cela existe. Des choses ont été observées, elles fonctionnent, et nous pourrions nous en inspirer.

« Mobiliser les savoir-faire du design pour qualifier les moments d'information, de concertation et de mise en débat », ce qui renvoie à des compétences bien particulières. Cela ne s'improvise pas. Beaucoup d'outils sont disponibles dans ce domaine. Vous en verrez quelques descriptions dans la contribution, notamment avec les Sheds du coin du monde. Pendant leur conférence, Barbara ATTIA et Ségolène CHARLES évoquaient une étude et surtout la pratique observée au Canada. Il y a plein d'évidences. Je suis allé sur le site de cet organisme. Il y a une vingtaine de préconisations empreintes de bon sens qui rejoignent ce dont nous vous parlons. Nous n'inventons pas grand-chose en soi. Tout le problème est de parvenir à mettre cela en musique. Tel est l'enjeu.

« Privilégier le faire ensemble comme accélérateur de participation, producteur d'initiatives et désamorceur de tensions ». Cela renvoie à tout ce que Michel a évoqué depuis le début. Cela renvoie à d'autres contributions. Il est évident que cela ne peut amener que des choses bien particulières et constructives. Nous avons rebondi sur des exemples cités. Cela renvoie à l'utilisation de la temporalité du projet. C'est le temps de latence entre la conception et la construction. Cela permet de mettre des opérations de gestion transitoire de site. Elles sont très vertueuses. Michel en parlerait beaucoup mieux que moi, puisqu'il l'a déjà expérimenté sur le terrain. Pour ma part, j'ai eu l'occasion d'en visiter ou d'en entendre parler. C'est très positif.

« Oser la maîtrise d'ouvrage citoyenne ». Nous en parlions tout à l'heure. Nous développons cette idée dans la contribution. Cela renvoie aux pratiques qu'il est nécessaire de changer, pour acquérir de nouvelles compétences. Ce qui est important pour tous les acteurs, dont les habitants, bien sûr.

La co-construction est plus qu'importante.

« Passer de la participation citoyenne à la maîtrise d'ouvrage citoyenne » Nous avons l'exemple des gestions transitoires de friche qui montre comment cela peut fonctionner dans ces domaines. Dans notre contribution, nous faisons des propositions. La MEL compte beaucoup de friches. Notre passé industriel en a beaucoup laissé. Ce sont des délaissés au sens commun. Que pouvons-nous faire dessus ? Elles ont beaucoup de potentialités, afin de faire travailler les gens ensemble. Nous développons la notion de droit à l'expérimentation. Cela mériterait d'être soutenu. Nous pouvons imaginer un fonds d'expérimentation d'envergure pour ce genre de projet. Nous devons nous attacher à observer de façon permanente comme cela émerge, quels types de projets innovants peuvent être menés sur ces espaces. Ce qui est intéressant est qu'ils sont portés par des citoyens. L'expérimentation peut apporter des idées pour un projet d'habitat, et pour lequel nous n'avons pas pensé à telle ou telle chose.

Monsieur Michel DAVID

Je fais trois remarques. Nous avons évoqué le design de politique publique. Désormais, c'est une compétence très affirmée, d'autant plus que la Métropole a été capitale mondiale du design. Beaucoup de travail a été fait par des équipes. Le design n'est pas l'amélioration de l'atelier post-it. Ce sont des démarches extrêmement travaillées en amont, pour que le temps précieux de discussion passé avec les gens soit le plus productif et le plus utile possible. Notamment, nous veillons à ce que la prise de parole soit partagée. Cela relève de technique, d'outils, de supports quand même très affirmés aujourd'hui.

À un moment, nous avons parlé de l'art. Nous disons : « il faut mobiliser les ressources du design et de l'art ». L'intervention d'un artiste (photos, fresques, spectacles, etc.) sur un site est un moyen de rendre cela convivial et de passer par d'autres modalités d'expression. Nous sommes beaucoup dans l'écrit. Notre public est de plus en plus dans le visuel, dans l'image. Le fait d'avoir mobilisé des artistes a été très utile. Nous avons quelques expériences à ce sujet.

Ma troisième remarque porte sur la question du « faire ensemble ». Il existe une formule assez connue : « On ne sait pas si les gens ont envie de vivre ensemble, mais ils peuvent essayer de faire des choses ensemble ». « Faire ensemble » signifie très concrètement réaliser ensemble quelque chose, le collectif d'habitants avec les services, avec plusieurs acteurs. Pour cela, il y a des moyens comme les fonds de travaux urbains, les budgets participatifs. Quand les gens travaillent ensemble, il y a un accélérateur de transformation des relations sociales et de développement de la confiance, de la capacité à proposer. C'est assez fulgurant à observer, y compris chez les jeunes.

« Maîtrise d'usage, maîtrise d'ouvrage citoyenne ». Ce ne sont pas des synonymes. La maîtrise d'usage renvoie à la connaissance des gens du quartier, du site. Quand on veut construire un centre de la petite enfance, on associe le plus en amont les mères, les personnels soignants. Ces gens savent très concrètement comment cela marche. Cela évite des erreurs qui peuvent être dramatiques. La maîtrise d'ouvrage citoyenne signifie que le collectif citoyen est maître d'ouvrage d'une opération. Comme nous avons beaucoup de microfiches, de délaissés urbains, de sites en attente d'investissement, il y a moyen de mener des opérations pendant deux ou trois ans, au cours desquelles nous pourrions développer cette maîtrise d'ouvrage citoyenne.

« Élaborer avec les citoyens un document métropolitain fixant un cadre et une méthodologie à usage des maîtres d'ouvrage et opérateurs immobiliers ». Les dernières recommandations sont les plus concrètes. Il est important de disposer d'un vade-mecum pour décrire les procédures les plus vertueuses dans ce domaine. Cette question de la participation citoyenne n'est pas une question simple. Spontanément, nous ne sommes pas formés à cela. Le document métropolitain peut servir de point d'appui pour les professionnels. Il peut être nourri, dans sa version numérique, d'expériences heureuses ou plus compliquées. Il y a une nécessité de partager de la connaissance là-dessus.

Nous disposons de beaucoup de documents : le PLH, le schéma de cohérence territoriale (SCoT), le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports (SDIT), etc. Soyons clairs, nous n'y comprenons rien. Cette semaine, nous aurons au Conseil municipal de la Ville de Roubaix, une délibération sur les avenants du NPNRU. Cela représente 300 pages. Vous comprenez bien que dans la question du « facile à comprendre » il y a un petit enjeu. L'institution doit comprendre qu'elle doit expliquer le plus largement possible ce qu'elle fait, et de quelle façon ce puzzle devient le projet métropolitain. Beaucoup de gens ne le connaissent pas.

« Créer une maison métropolitaine des projets ». Cela peut être un lieu déjà existant. Fixe ou mobile, nous ne le savons pas. C'est à construire ensemble. Quand il y a un projet, un processus de participation citoyenne, quelque part, dans le territoire, une mise en scène, une scénographie donne à voir ce qu'il se passe. C'est une manière de prendre ces choses au sérieux. Je pense que la saisine

montre la volonté réelle de l'institution d'avancer dans ce domaine. Sur la participation citoyenne, nous faisons, nous expérimentons, nous échangeons, nous avançons, nous échangeons, nous capitalisons, nous donnons à voir. Cela peut donner lieu à de petits événements, à des rencontres, etc. Cela montre que tout cela se vit au quotidien, à l'échelle du territoire.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Je me permets de compléter. Nous parlons beaucoup de projets dans notre intervention. La dernière recommandation est la création d'une maison métropolitaine de projets et un événement associé. Dans un premier temps, nous vous proposons de rebondir sur ce que nous vous avons dit. Certains d'entre vous ont parcouru le document. Ensuite, nous pourrions échanger sur ce qui vous pose question derrière la notion de maison métropolitaine de projets et sur ce que vous y mettriez. Quel événement pourrait prolonger cela ?

Madame Béatrice AUXENT

Merci. Les membres ont reçu le projet de contribution. Pour la plupart, ceux qui avaient des choses à dire se sont déjà exprimés par retour de messages électroniques, qui vont être pris en compte dans la version finalisée. Avez-vous besoin d'explications sur les recommandations ?

Monsieur Yves D'HAU DECUYPERE

La question non résolue à mes yeux est celle de l'échelle de concertation. J'habite à Villeneuve-d'Ascq. De gros projets très denses sont en train de se créer, en particulier en matière de résidence étudiante. Qui doit participer à la concertation ? Il n'y a quasiment pas d'habitants du quartier, puisque c'est près du Stadium. Est-ce que c'est la Ville ? Le quartier ? Les impacts sont peut-être à un niveau supérieur. Le deuxième exemple est la concertation, qui a eu lieu en ville de Lille, sur l'Avenue du Peuple Belge. Fallait-il la remettre en eau ou pas ? Seuls les gens de Lille ont participé à la concertation, parce que c'était un projet lillois. On est resté au périmètre de la Ville de Lille. Or tous les métropolitains sont concernés. Une notion d'échelle se pose. Où arrête-t-on la concertation ?

Madame Béatrice AUXENT

C'est sans doute dans la cartographie des acteurs, mais ce n'est peut-être pas suffisamment exprimé comme tel.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Nous en parlons dans le corps de la contribution. Nous ne l'avons pas ressorti en recommandation principale. Dans ce qui est né de nos échanges, il y avait « Adapter les concertations aux différents projets ». Nous sommes allés dans des quartiers ANRU à Tourcoing. C'est une autre dimension, car il y a 8 000 habitants. Nous sommes allés à la mairie de Lambersart, où nous avons parlé de projets plus modestes, mais tout aussi importants. Manifestement, il est évident qu'il y a des outils, des façons de faire différentes, suivant les tailles de projet.

Madame Béatrice AUXENT

Je propose que nous en fassions une recommandation en tant que telle : « Adapter les outils à l'échelle des projets ». Nous avons eu des exemples dans ce sens.

Madame Claire BRUHAT

Je réagis à chaud, parce que j'avoue que je n'ai pas pris connaissance du projet de contribution. Je suis la Directrice habitat à la Métropole Européenne de Lille. Ce rapport fixe les ambitions d'une participation citoyenne plus réussie. Dans le rapport détaillé, le menu donne plutôt des recommandations concrètes recherchées souvent par les techniciens. Bien sûr, nous allons en prendre connaissance. En revanche, je pense que la question de l'échelle est une très bonne question. Quelle est la procédure à mettre en place pouvant profiter au plus grand nombre ? La Métropole Européenne de Lille compte 95 communes. Chacune a un projet de logements, le maire signe le permis de construire. Pour nous, le nœud de la question reste de savoir comment être facilitateur pour décrire une procédure de qualité permettant de sécuriser chaque partie prenante dans le dialogue avec les habitants et réussir le projet in fine ? L'échelle est une question complètement centrale. Il est tout aussi important d'accompagner des projets de petite taille que des projets de plus grande taille qui sont souvent plus outillés. Dans les projets du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), il y a souvent des équipes d'ingénierie bien outillées. Je vous remercie beaucoup pour la qualité de votre travail. À ce stade, mon commentaire n'est pas précis. Il nous faut encore traduire – et c'est normal vous ne pouvez pas tout embrasser – ces grands principes en procédures. De cette façon, nous pourrions dialoguer localement sur les projets. Il serait intéressant d'entendre l'avis d'une maire, puisque la Vice-présidente est confrontée à cette réalité. Cela nous touche beaucoup et nous voudrions avancer là-dessus. Paradoxalement, c'est là que la MEL est la moins présente au bout du compte. La Métropole Européenne de Lille est davantage présente dans les grands projets. Ce qui pose des gros sujets.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Effectivement, la notion d'échelle est importante. Quelle que soit l'échelle, beaucoup de recommandations pourraient être qualifiées de principe, de bon fonctionnement. Si vous découvrez cela, vous pouvez vous dire : « ils n'ont rien inventé ». Si nous n'avons rien inventé, pourquoi cela n'existe-t-il pas ? Ce n'est pas évident à faire. Et si ça ne se fait pas ce n'est pas par manque de volonté de le faire. Si on laisse plus de place au citoyen, il vient ou il ne vient pas. Pour autant, ces principes sont valables, quelle que soit l'échelle.

Une recommandation traite de document-cadre. J'ai été particulièrement intéressé par une charte dont vous nous avez signalé l'existence. Certes, « charte » est un terme pompeux, mais il a le mérite d'exister. Vous avez cité la charte de Rennes appelée « Construction et citoyenneté ». J'en ai découvert une autre à Bois-Guillaume, près de Rouen, qui s'appelle « Urbanisme et cadre de vie ». Dans ces deux documents, j'ai trouvé l'élaboration intéressante. Cela s'est fait avec des jurys de citoyens tirés au sort. Nous retrouvons la parole citoyenne que nous voulons promouvoir. Ces documents ont le mérite de traiter de toutes les étapes du projet (c'était dans la commande), avec la recherche du foncier, ce qui m'a surpris. À Rennes, par exemple, il est indiqué : « Favoriser le juste prix de transaction foncière. » Nous sommes encore en démocratie. Nous sommes encore dans un pays libre où a priori un foncier peut se négocier librement. Pour autant, ils arrivent à faire valoir des principes, du foncier à la demande de permis de construire et aux travaux. Tout est dans la même chaîne.

Pour Bois-Guillaume, c'est la même chose. Cela s'étale sur tout le projet. Ils vont même plus loin en mettant en place des concours d'architecture pour les projets de plus de 30 logements. Un membre de la Convention citoyenne a voix au chapitre, et il a même une voix délibérative. Ce qui est intéressant.

La charte avait été validée en conseil municipal de la commune. Il faut savoir que cette charte a été retoquée par le préfet. Pourquoi ? Parce que la charte a été retoquée par le Tribunal Administratif. Pourtant, le maire de Bois-Guillaume avait bien fait valoir qu'il ne s'agissait pas d'un document réglementaire. Il savait que notamment un plan local d'urbanisme intercommunal s'imposait. Il voulait simplement instaurer des règles du jeu qui seraient acceptées par tout le monde. Les promoteurs, qui signent, l'acceptent. S'ils ne voulaient pas signer, cela ne les empêchait pas d'avoir éventuellement le marché. Cela a quand même été retoqué par le Tribunal Administratif. Selon les rendus du Tribunal Administratif, l'urbanisme n'est pas une compétence du maire, mais relève des services métropolitains. L'échelon métropolitain de Rouen va s'emparer du sujet.

Là aussi, on peut adapter à l'échelle mais cela aura le mérite de faire cogiter beaucoup de monde là-dessus et amener ainsi un cadre admis par toutes et tous.

Madame Hélène MOENECLAËY

Puisque le bâton m'a été tendu, je le prends... Je peux donner un témoignage à deux visages, en tant que Maire et Vice-présidente. Comment associer les citoyens à nos politiques et comment les associer à la mise en œuvre de nos politiques ? La Métropole s'y attache. Deux chartes métropolitaines, adoptées par le Préfet, fonctionnent. La charte de la participation citoyenne avait été adoptée sous le précédent mandat sous la houlette de mon prédécesseur Bernard GÉRARD, a été affinée, pour qu'elle soit plus empreinte des questions qui nous animent aujourd'hui.

Une autre charte, plus récente, concerne l'espace public métropolitain. Cette charte vise à associer les habitants en fonction d'un projet selon son ampleur. Il convient de réfléchir à l'échelle de concertation en fonction du projet. Cette réflexion est posée dans le cadre de cette charte de l'espace public métropolitain mais il s'agit aussi de l'espace public dans un quartier, dans une ville. Je trouve que la question de la concertation est tout à fait pertinente. Nous nous la posons chaque jour à la Métropole Européenne de Lille et dans nos communes.

Je vous invite à venir me voir à Lompret. Ainsi, je pourrai vous expliquer comment nous portons un projet de construction neuve dans ma ville. C'est un des objectifs que je travaille depuis le mandat précédent. J'ai profité de la révision du PLU 2 pour mettre en place des ateliers citoyens pour expliquer ce qu'est un PLU, l'impact d'un plan local d'urbanisme pour une commune et pour sensibiliser sur l'impact de ce document conséquent. Vous avez dit que ce document était très compliqué et très lourd, mais il est aussi très utile. Le plan local d'urbanisme demeure notre bible et nous nous y référons toujours. Pour moi, l'important est d'expliquer pourquoi nous avons besoin de ces documents si lourds, et pourquoi ils nous sont si précieux. L'important est d'expliquer pourquoi ce plan local d'urbanisme s'avère primordial pour nous demain pour présenter et porter un projet, à l'échelle d'une commune, raisonnable, accepté et pertinent. La Ville de Lompret a organisé des ateliers avec les habitants pour travailler plusieurs zones de la commune qui accueilleront de futurs logements. J'avais demandé aux habitants d'établir une hiérarchie et de dire quel était le terrain le plus opportun, selon eux. Je leur avais demandé de classer trois terrains. Je me suis représentée aux élections, et en 2020 j'ai proposé et porté, dans mon programme, le terrain choisi par les habitants (le numéro 1). On peut associer les habitants aux projets. Nous avons parlé des difficultés financières pour porter des projets de logements. Depuis quelques années, la situation s'est énormément tendue. Je travaille avec un bailleur et un promoteur pour réaliser ce projet de 120 logements. Lompret compte 950 habitations, donc, la construction de 120 logements supplémentaires n'est pas négligeable. L'acceptation de ce projet résulte du fait que nous avons fait ce travail d'atelier où des questions ont été posées. Pourquoi existe-t-il un PLU et pourquoi dois-je construire aujourd'hui ? La première question posée : est-ce que cela va dévaluer ma maison ? Non, au contraire, cela ajoutera une plus-value au village. Il faut faire beaucoup de pédagogie, à laquelle je crois beaucoup pour emporter l'acceptation. Lompret est une petite commune un peu bourgeoise. Quand nous annonçons que nous allons construire une quarantaine de logements sociaux, c'est accepté, parce que nous avons expliqué. Les élus doivent avancer sur le sujet de la pédagogie. Ces outils sont précieux et

essentiels pour emporter l'acceptation et la compréhension de nos habitants. Différents outils peuvent être déployés.

Madame Béatrice AUXENT

Tu as intégré des habitants dès le foncier.

Madame Hélène MOENECLAEY

Oui, dès le début. Je pourrais vous expliquer cet exemple plus dans le détail.

Madame Béatrice AUXENT

L'exemple montre que c'est le plus en amont possible...

Madame Hélène MOENECLAEY

... Le plus amont possible mais sans induire en erreur les habitants. À un moment, je leur explique qu'il y a un équilibre financier. C'est le rôle du promoteur et du bailleur d'indiquer le cadre. Il faut expliquer les invariants d'un projet au niveau économique, au niveau foncier.

Madame Marie-Julie ROCK

Il faudrait aussi acculturer les élus et les services à ces concertations. Souvent, les services prennent des décisions pas forcément coordonnées. Ce sont souvent des projets transverses, décidés sur un coin de table avec l' élu, et ensuite la concertation est limitée.

Madame Béatrice AUXENT

J'aimerais avoir votre sentiment sur cette idée de la maison métropolitaine des projets et d'événements associés.

Un intervenant non membre du Conseil de développement

Je voulais vous remercier pour cette contribution. Parmi les propositions, deux m'ont bien plu. L'une est de remplacer « concertation » par « participation ». Dans le terme « concertation », il y a tromperie par rapport à l'objectif qui vient d'être illustré. L'autre proposition est de mettre en place des garants. Comment imaginez-vous cela ? Dans le cadre de la construction de cette maison métropolitaine des projets, n'y aurait-il pas une communauté des garants à mettre en place et à animer ?

Madame Béatrice AUXENT

Dans la salle, il y a une personne de la Commission nationale du débat public.

Madame Guillemette LESCURE

Merci de cette contribution très intéressante. Je voulais relever une chose qui me semble essentielle : le temps. Nous avons parlé de la géographie, mais il y a aussi le temps.

Madame Béatrice AUXENT

Nous l'avons un peu dit.

Madame Guillemette LESCURE

Le temps de ces opérations est très long. Souvent, la concertation se traite en amont. Ensuite, le chantier commence, puis des habitants arrivent. Au mieux, il y a un pot. Et voilà... Il y a quelque chose à creuser sur la temporalité de la concertation, au long du projet. Je trouve que votre contribution s'enrichirait beaucoup des expériences, qui permettraient d'illustrer, d'enrichir, de donner de la chair, et de montrer ce qui a déjà été expérimenté, de ce qui ne l'a pas été. Notre objectif est de faire une charte à destination des élus : vous avez une opération à faire, voici les conseils que nous pouvons vous donner pour y arriver au mieux... Valoriser ce qui a été fait me semblerait intéressant pour donner de la chair.

Madame Béatrice AUXENT

Ce n'est que la synthèse.

Monsieur Jean-Pierre VANDENBROUCKE

Tu as raison, Guillemette. Dans le document, que vous avez reçu, il y a quelques pages de recommandation. Ensuite, les annexes contiennent tous les enseignements que nous avons pu tirer. Dans le lot, des éléments pourraient remonter en recommandation. Nous pourrions aussi faire des encadrés particuliers dans la présentation afin de faire focus sur ces sujets. Sans nous vanter, notre document regorge d'exemples pratiques, de remarques de membres, ou bien de nos constats et de nos observations.

Madame Béatrice AUXENT

L'idée est de ressortir des annexes des encadrés qui expliciteront les recommandations, voire même les constats. Que pensez-vous de cette idée de maison métropolitaine des projets ? Vous levez le doigt si vous trouvez que c'est intéressant. Tous les doigts ne se lèvent pas. Parmi ceux qui ont levé le doigt, pouvez-vous dire en quoi vous trouvez cela intéressant ? Qui voudrait s'exprimer ?

Monsieur Jean-Camille CHASTANG

Je suis membre du groupe de travail. Dans nos idées exposées, nous avons constaté que cette concertation est plus ou moins pratiquée dans les communes, par obligation et par habitude. Et nous nous sommes aperçus que les communes étaient à différents stades de réussite dans ces concertations. C'est bien là où nous souhaitons apporter des idées, de façon à les aider à une réalisation. La maison des projets entre dans ce cadre, comme le groupe de facilitateurs évoqué également. Un lien est peut-être à faire entre cette maison des projets et ce groupe de facilitateurs. Ces derniers, bénévoles et représentant la population de la ville, doivent être présents avec leur

neutralité totale. Ces facilitateurs pourraient être également formés. La maison des projets pourrait être le cadre de cette formation.

Madame Béatrice AUXENT

C'est la seconde fois que nous relient les deux idées... C'est très intéressant...

Monsieur Jean-Damien GUILLOY

La chose importante est « métropolitain ». Dans cette idée, il est intéressant que n'importe quelle commune puisse venir, avec des habitants, voir ce qu'il se passe ailleurs. Le NPNRU reste souvent dans sa bulle. Si deux NPNRU pouvaient se contacter et voir ce qui se passe pour chacun... Ce lieu rassemblerait les différents projets métropolitains ou communaux en cours, et nous pourrions venir discuter. C'est toujours très formateur de rencontrer d'autres projets, aussi bien pour les techniciens que pour les habitants.

Madame Béatrice AUXENT

Ceux qui trouvent que ce n'est pas une bonne idée ont aussi le droit de s'exprimer.

Monsieur Bertrand LÉ

Je ne suis pas contre. Pour moi, cette idée de maison des projets n'est pas très claire. C'est pour cela que je ne me suis pas forcément prononcé en sa faveur. Cela me fait penser au Pavillon de l' Arsenal à Paris, où les projets de la Ville sont présentés. C'est chouette, mais cela attire surtout les gens déjà intéressés par ces projets. En matière d'acceptabilité des projets, je ne pense pas que cela apporte une pierre à l'édifice. Je ne sais pas si c'est le moyen pour que les projets soient mieux perçus par les habitants. J'ai trouvé la contribution vraie et juste.

Une autre chose me contrarie dans la maison des projets. Nous rajoutons un outil, un objet. Il y a déjà une multitude de procédures pour mener ces projets urbains complexes. J'ai toujours l'impression que nous rajoutons une couche de complexité et que nous éloignons les citoyens des projets. En termes de recommandations, ce qui me vient à l'esprit : dans les comités de pilotage de ces projets complexes, je pense qu'il faudrait une représentation citoyenne. Cela n'existe nulle part. C'est assez simple et cela ne nécessite pas de créer de structure additionnelle à ce qui existe déjà. Cela permettrait déjà de faire remonter les soucis des citoyens, pour que ce soit présent dans les projets. Il me semble essentiel que les pilotes de projet acceptent de changer la feuille de route. Au final, il est toujours difficile de prendre en l'avis des habitants dans ces projets. Les citoyens ne sont pas forcément conscients des enjeux financiers ou autres dans les projets complexes qui existent. Souvent, ils peuvent donner leur avis, mais ils ont l'impression de rester sur le côté de la route.

Madame Béatrice AUXENT

Il faut quand même de la pédagogie.

Monsieur Bertrand LÉ

Oui de la pédagogie, mais aussi de l'écoute. Parfois, il faut accepter de changer de feuille de route.

Madame Béatrice AUXENT

Et de l'inclusion.

Monsieur Bertrand LÉ

Il faut accepter de revoir le plan, si les propos des citoyens ne correspondent pas au programme initial. Cela me semble un point important. Pour la maison des projets, j'ai du mal à comprendre sa véritable utilité.

Madame Béatrice AUXENT

Ce serait une couche de plus.

Monsieur Bertrand LÉ

Voilà. Cela ne fait pas mieux accepter les projets.

Madame Béatrice AUXENT

Merci... Je ne suis pas forcément d'accord...

Un autre membre

J'ai exactement la même approche sur la maison des projets. C'est une couche de plus. En ce moment, c'est la saison des braderies. Pourquoi lors de ces braderies, dans chaque commune, un stand ne pourrait-il pas présenter les projets en cours de la commune ?

Madame Béatrice AUXENT

Notre idée se situe à l'échelon métropolitain. L'idée est de savoir comment les projets communaux forment un tout à l'échelle métropolitaine. Cette échelle n'est pas évidente à saisir.

Un autre membre

L'idée est d'aller vers le citoyen, et non pas que le citoyen vienne dans la maison.

Madame Béatrice AUXENT

Raison pour laquelle il y a aussi un événement associé. Lors d'événements communaux, ces contenus de projet métropolitain peuvent être présentés. Il m'intéresserait de savoir si Madame VOITURIEZ serait intéressée pour que nous prolongions notre travail sur la maison de projets.

Madame Claire BRUHAT

Pourquoi celui-ci en particulier ? Parce que vous avez un plan charpenté et qui a sa cohérence. Tu as reparlé de l'importance d'être en amont, jusqu'au projet lui-même. En fait, il faut interroger Madame VOITURIEZ sur le global.

Madame Béatrice AUXENT

Cette recommandation n'est pas issue des entretiens ou de ce que nous avons pu entendre. Cela vient de notre groupe de travail, surtout vers la fin, et nous n'y avons pas trop travaillé. C'est à voir, si cela vaut le coup, ou pas, d'y retravailler encore un petit peu d'où les questions posées ce soir...

Madame Claire BRUHAT

Je peux donner un seul conseil... Ce que vous décrivez est beaucoup plus vaste...

Madame Hélène MOENECLAIEY

Nous avons des modes d'échanges qui peuvent d'abord être la contribution, puis une auto-saisine. Ce qui peut permettre d'approfondir le sujet de la maison des projets. Nous avons le premier pan sur la situation des habitants. Une auto-saisine pourrait être le fruit de votre travail pour développer le sujet de la maison des projets... Pourquoi pas ? C'est une proposition...

Madame Béatrice AUXENT

Merci pour vos retours sur ce travail. Je remercie à nouveau tous les membres, et particulièrement les animateurs.

(Applaudissements)

DÉMARCHE BIEN ÊTRE TERRITORIAL : DU RÉFÉRENTIEL AUX INDICATEURS

Madame Bérénice THOUIN

Je suis chargée d'études à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole. J'ai trouvé la première présentation très intéressante. À l'Agence, nous ne construisons pas de logements, mais nous nous posons aussi cette question : comment mieux associer la maîtrise d'usage, Nous appelons cela « expertise d'usage » ; c'est-à-dire la connaissance du territoire par les habitants. Nous le faisons déjà d'une certaine manière à travers des entretiens qualitatifs, des focus groupes. Je pense aux dernières études sur le mal-logement, sur l'impact des trafics de stupéfiants sur la qualité de vie. Nous nous demandons aussi comment mieux les associer en amont, dans la définition des projets, dans l'identification des enjeux, comment croiser mieux avec les autres expertises techniques et scientifiques ? La démarche « Bien-être territorial » s'inscrit aussi dans ce sens. Avec ma collègue Louise HERRY, nous allons vous présenter les travaux réalisés par des membres du Conseil de Développement pour alimenter la démarche « Bien-être territorial » pilotée par l'Agence. Nous vous proposons de vous remettre dans le contexte. Pourquoi cette démarche ? Quels sont les objectifs ? Ensuite, nous vous présentons le déroulé de l'intervention et les contributions. Enfin, nous aborderons les suites de la démarche. Pour terminer, nous donnerons la parole à Jean-Damien GUILLOY et Messaoud CHAYANI. Je les remercie de leur présence afin de témoigner de leur participation, et de ce qu'ils en retiennent. Nous vous proposerons un temps de réactions libres au moment du temps convivial.

Madame Louise HERRY

Je vous présente le contexte général dans lequel s'inscrivent les réflexions de l'Agence sur les indicateurs de « Bien-être territorial ». Cette démarche s'inscrit dans un contexte d'émergence d'indicateurs alternatifs de richesse à une échelle tant internationale qu'à une échelle locale. De très nombreux travaux montrent les limites des indicateurs économiques traditionnels, et notamment du produit intérieur brut, qui ne compte que ce qui a une valeur marchande. Face aux enjeux actuels de soutenabilité, les territoires cherchent à se doter de nouvelles boussoles pour mesurer le progrès vers les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Les indicateurs traditionnels comme le PIB ne prennent pas en compte un certain nombre d'éléments tels que les activités bénévoles, les activités civiques, ou la force des liens sociaux, qui peuvent être pourtant considérées comme des richesses. Pour évaluer le bien-être des habitants, au-delà d'un prisme économique, nous devons nous poser les questions suivantes. Qu'est-ce que la richesse ? Qu'est-ce qui est important ? Qu'est-ce qui a de la valeur ? Ces questions sont assez simples d'apparence, mais les réponses à y apporter ne sont pas évidentes. Nous sommes convaincus qu'elles doivent être le fruit d'un résultat d'un dialogue entre les citoyens et plus largement entre les parties prenantes du territoire.

Quand on s'intéresse au produit intérieur brut, on ne mesure que la production de biens et services marchands. On ne rend pas compte des effets potentiellement néfastes de cette production sur le bien-être des générations futures. Lorsque l'on se demande ce qui constitue la richesse et donc le bien-être aujourd'hui, il est important de se poser la question de la capacité des générations futures à profiter de ces mêmes ressources. Nous devons nous poser les questions suivantes. Quels effets prendre en compte sur le patrimoine naturel, sur le patrimoine public, sur la dégradation potentielle de nos biens communs, sur la santé, et sur l'éducation des générations futures ?

Au-delà de ces réflexions sur ce qui constitue une richesse présente et future, il est particulièrement intéressant de se pencher sur la construction des indicateurs. Un indicateur est une information qui nous renseigne sur l'état ou sur l'évolution d'une situation. Ce qui nous permet de l'analyser et de

prendre une décision. Par exemple, comme indicateur, nous pouvons citer le niveau de fièvre d'un individu qui permet à un soignant de prendre une décision et d'agir. Plus généralement, ces indicateurs peuvent permettre d'éclairer les choix en matière d'action publique. Les indicateurs ne sont pas neutres, ils sont porteurs d'une vision du monde. À travers les indicateurs pris en compte, nous portons et exprimons une certaine vision de ce qui a de l'importance dans le territoire. Ce n'est pas uniquement une question technique réservée aux statisticiens ou aux chercheurs mais une question qui nous concerne en tant que citoyen. Raison pour laquelle, il était particulièrement intéressant d'associer le Conseil de Développement à nos réflexions.

À l'échelle internationale, mais aussi à l'échelle locale, nous voyons de plus en plus d'initiatives émerger pour proposer d'autres indicateurs, d'autres boussoles pour faire face aux enjeux écologiques et sociaux, pour observer autrement son environnement, et pour changer de cap vers une société plus juste et soutenable. C'est le parti pris et l'ambition de la démarche de « Bien-être territorial », pilotée par l'ADULM depuis 2020, qui vise à composer une vision partagée du bien-être sur le territoire de Lille Métropole, en posant la question de ce qui compte pour les habitants, de ce qui fait qu'on se sent bien sur son territoire. Cela vise à proposer des indicateurs de mesure pour éclairer et orienter les politiques publiques. La démarche est expérimentale, aussi bien dans son objectif de produire un outil de mesure du bien-être territorial adapté aux territoires métropolitains, que dans le processus mis en œuvre pour favoriser un mode de travail collaboratif, en associant les parties prenantes du territoire, dont les habitants. La démarche est donc participative. Nous considérons que la question de ce qui fait que l'on se sente bien et la façon de le mesurer peut être mise en débat. Nous l'avons mesurée au cours des ateliers réalisés avec le Conseil de développement. La démarche est partenariale, puisqu'elle associe la Métropole Européenne de Lille, la Région Hauts-de-France, le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) et l'Université de Lille, au sein d'un groupe projet.

Madame Bérénice THOUIN

Pour entrer plus dans le détail et vous raconter de quelles manières nous avons procédé, nous sommes partis de l'élaboration d'un référentiel. Il n'y a pas vraiment de définition du bien-être territorial, mais nous avons décidé de ce que nous mettions dans le panier. Quelles sont les composantes du bien-être territorial ? Comment regardons-nous ces composantes ? C'est ce que nous appelons le référentiel. À partir de là, nous avons identifié les indicateurs déjà existants pour rendre compte de ces composantes, et les indicateurs qui pourraient être créés et qui manqueraient... Après une première version de ces travaux, nous avons la volonté de recueillir la maîtrise d'usage des habitants, d'avoir un autre regard sur ce qui compte aujourd'hui. Au-delà des experts scientifiques, techniques, il nous semble important d'associer des habitants. C'est bien là que vous intervenez. Évidemment, cela ne s'arrête pas là, puisque le travail réalisé nous permettra de retravailler, d'affiner le référentiel et les indicateurs. Nous allons élaborer ensemble de nouvelles boussoles partagées et appropriées par un plus grand nombre. C'est dans ce contexte que nous avons, avec le Conseil de développement, souhaité travailler ensemble. Il y a eu quatre temps entre la plénière de mars et celle d'aujourd'hui. Nous avons eu trois fois deux heures de coproduction. La première séance était en plénière pour une information et une sensibilisation. Ensuite, nous avons eu deux temps de travail avec un groupe de membres volontaires. Je les remercie grandement de leur disponibilité et de leur participation plus qu'active. Nous allons vous présenter ces trois temps de coproduction.

Madame Louise HERRY

Lors de la plénière du 14 mars (notre premier temps de mobilisation), les participants ont pu mener une réflexion autour de la question : Qu'est-ce qui fait que je suis attaché à mon territoire ? Nous avons mis à leur disposition une banque d'images pour proposer des cartes postales. Ils ont mis en

avant les éléments qui contribuent à leur attachement au territoire. Nous vous proposons de découvrir ces productions, ces cartes postales. Nous trouvons des motifs récurrents : la partage, la convivialité, la solidarité, la présence de l'eau, des champs, de la nature, le patrimoine historique et culturel, la gastronomie, ou l'ouverture vers l'Europe. Un nuage de mots a été réalisé à partir des discours des différents groupes qui ont présenté leur production et leur carte postale. Nous retrouvons des éléments importants : la mobilité (transports, métro, train, TGV), la culture, la convivialité, la fête, la bière, l'Europe, la proximité avec Bruxelles.

Madame Bérénice THOUIN

Après cette plénière, nous avons travaillé la question de l'attachement. Nous avons essayé de transformer ces liens par rapport à l'identité, pour aller vers les besoins. En quoi cela fait-il résonance avec son histoire propre ? Qu'est-ce qui fait que je suis attaché à mon territoire ? Quels besoins par rapport à mes aspirations ? Quels besoins pour me sentir bien sur le territoire ? Nous avons travaillé à partir des cartes postales. Les membres volontaires avaient la possibilité de tenir un journal de bord pendant une semaine, afin de se poser la question dans son quotidien de ce qui contribue à se sentir bien. Nous avons rangé les contributions dans le référentiel que j'ai évoqué tout à l'heure. Ce référentiel compte trois piliers que nous allons vous présenter les uns après les autres en zoomant sur certaines dimensions.

Le premier pilier est l'attachement au territoire. Nous sommes au cœur de l'Europe. Dans le document, vous voyez des extraits de discussions entre les participants. Vous voyez aussi les critères tels qu'ils ont été discutés, partagés, approuvés par les membres. « Se sentir à proximité du littoral. Se sentir à proximité des capitales européennes. Avoir l'impression d'être dans un village. Profiter d'un territoire entre paysage urbain et paysage naturel ». Il nous a semblé important de mettre en lumière le fait qu'il y avait des divergences, notamment sur la question du paysage naturel, paysage agricole. Comment identifions-nous des critères communs, partagés par le collectif ? Il s'agit d'identifier des points qui le sont moins et en faire état. C'est un patrimoine bâti et culturel apprécié. Sur la valeur travail, il y a des divergences de point de vue entre ceux qui trouvent que cette valeur est très associée à l'identité du territoire et ceux qui pensent que cette valeur est rattachée à l'histoire, au passé. Tout le monde était d'accord sur le sens de l'accueil, la facilité de s'intégrer et de faire des rencontres. Je ne lirai pas tous les verbatims. Les contributions sont affichées, en grand format, dans une salle et vous pourrez réagir à ce propos.

Madame Louise HERRY

Nous partageons d'autres contributions sur d'autres dimensions du référentiel, entrant dans le deuxième pilier, celui de la communauté de vie. Quand nous vivons dans un territoire, nous nous inscrivons dans une communauté de vie. Nous sommes amenés à rencontrer d'autres habitants, à nous engager et à nous affirmer dans le territoire, à entretenir des relations avec les institutions présentes sur le territoire. Nous vous présentons les critères identifiés autour de la dimension « Rencontrer - partager – échanger ». Les participants ont mis en avant l'importance de la mixité intergénérationnelle, le fait de côtoyer des âges différents pour se sentir bien sur son territoire. Ils ont mentionné la mixité sociale avec différentes cultures cohabitant sur un territoire cosmopolite. La Métropole a été décrite comme une terre d'immigration avec un patchwork de populations, d'origines. C'est aussi un patchwork social avec des écarts très importants. Ce qui peut constituer un point de vigilance.

Un autre critère est l'importance des moments de convivialité, de fête, avec la Fête des voisins, la Braderie, Lille 3000. Il est important de s'approprier l'espace public, de pique-niquer dans les parcs, de profiter d'aires de jeux, de bancs publics.

Notre troisième pilier concerne le territoire de vie. Lorsqu'on vit dans un territoire, on doit s'y loger, y travailler, s'alimenter, se soigner, pratiquer des activités en lien avec les équipements et les aménités du territoire. Nous vous proposons de vous intéresser à deux dimensions en particulier. Nous commençons par le fait de s'alimenter. Les participants ont mis en avant l'importance de l'accessibilité des points de vente alimentaire. Il s'agit d'une accessibilité physique, comme avoir un marché proche de chez soi. Il s'agit aussi d'une accessibilité financière à travers des prix adaptés. Un autre critère est l'importance d'une offre alimentaire diversifiée, un large choix pour s'alimenter, à la fois en matière de filière, mais aussi d'enseigne et de prix. Il importe d'être en lien plus direct avec les producteurs, les marchés, les magasins de ferme, les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), ou les systèmes d'achats groupés. Ils demandent à être accompagnés dans les choix, d'avoir une meilleure connaissance dans les liens entre l'alimentation et la santé, d'accéder à des tiers lieux culinaires pour accéder à de nouvelles pratiques.

Une dernière dimension à prendre en exemple est celle de vivre dans un environnement sain. Le premier critère est le besoin d'un accès à la nature proche de chez soi, avec des controverses et des divergences sur l'offre effective dans le territoire. Des participants ont trouvé – lorsque l'on veut s'échapper – que les parcs et la nature n'étaient pas si éloignées... D'autres participants considèrent qu'il faut prendre sa voiture pour randonner et que nous manquons réellement d'espaces verts et de forêts. Tous se rejoignent sur la nécessité d'une bonne couverture d'espaces verts, y compris de petite taille, répartis dans tout le territoire. Il est important d'avoir des espaces publics esthétiques, propres, bien entretenus, correspondant aux pratiques des habitants. La nécessité des communs a été évoquée, ainsi que leur préservation : l'eau, le sol, l'air et la biodiversité.

Madame Bérénice THOUIN

Une fois que nous avons posé ensemble ces critères, l'objectif de l'atelier suivant était de savoir comment les évaluer, les quantifier. Quels indicateurs seront sélectionnés pour rendre compte aux mieux des critères identifiés ensemble ? Pour cela, nous avons transmis un jeu de 73 indicateurs que nous avons travaillés dans le cadre de la démarche, à partir de la littérature et d'indicateurs déjà existants dans le territoire. Nous avons fait des propositions sur ce qu'il nous semble important d'intégrer comme indicateurs pour rendre compte des dimensions du bien-être territorial. Ce sont des indicateurs qui ne sont pas forcément disponibles aujourd'hui. Les 73 indicateurs étaient structurés autour des treize dimensions du référentiel avec une qualification. Est-ce un indicateur qui relève d'une donnée d'enquête ? C'est ce que nous appelons les données « chaudes ». Il y a aussi les données statistiques, les données « froides ». Quand nous réfléchissons à la mesure du bien-être territorial, il nous semble important de nous appuyer, à la fois, sur des données statistiques, mais aussi de rendre compte de données plus qualitatives et subjectives. Prenons l'exemple d'une commune. Statistiquement, elle est desservie par telle ligne de bus. En tant qu'habitant, grâce à votre maîtrise d'usage, vous savez que le bus peut être bondé quand il arrive ou qu'il est dévié à cause de travaux en amont. Cette connaissance importante est une réalité complémentaire à la statistique.

Les participants ont identifié 59 indicateurs. 33 sont sélectionnés dans les 73, 12 ont été reformulés, et 13 nouvelles propositions ont été faites. Il est très important, pour nous, de voir qu'il y avait des manques par rapport aux indicateurs que nous avions proposés initialement. Un poster grand format est affiché, et vous pourrez voir l'ensemble des indicateurs sélectionnés. Pour les zooms, nous avons repris les trois dimensions présentées un peu plus tôt.

La première dimension est « Rencontrer - partager – échanger ». Trois indicateurs ont été retenus. Deux indicateurs sont issus de données issues d'enquêtes et un indicateur de données statistiques :

- L'écart de revenus entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres au sein de la commune.
- Le pourcentage de la population, qui s'est sentie discriminée au moins une fois au cours de l'année en cours, renvoie aux questions de mixité sociale.
- La fréquence des rencontres avec les membres de la famille, les amis, voisins et collègues. Cela rend davantage compte du lien social et de la convivialité.

Pour la dimension « S'alimenter », quatre indicateurs ont été retenus :

- La part de la population résidant à moins de dix minutes à pied d'un commerce de proximité. Cela renvoie à la question de l'accessibilité physique.
- La part de la population qui n'a pas les moyens de faire trois repas par jour. C'est l'accessibilité financière.
- La part de la population ayant le sentiment d'avoir le choix par rapport au point de vente dans lequel effectuer ses courses alimentaires. C'est la diversité de l'offre alimentaire dans le territoire.
- La part de la population qui a le sentiment de trouver toute l'information dont elle a besoin pour changer de pratique en matière d'alimentation. Cet élément est revenu pour un certain nombre de dimensions, comme l'information et l'accompagnement.

Madame Béatrice AUXENT

Je rappelle qu'il y a un groupe de travail « Alimentation et agriculture » qui pourra croiser avec ces données.

Madame Bérénice THOUIN

Pour la dernière dimension « Vivre dans un environnement sain », il y a eu plus d'indicateurs sélectionnés. Ce sont uniquement des données statistiques :

- La part de la population exposée à une mauvaise qualité de l'air.
- L'indice de quantité et de qualité de l'eau.
- L'indice de végétation.
- Le nombre d'oiseaux et le nombre d'arbres par habitant.

Sur les affiches, vous pourrez lire et commenter. N'hésitez pas... Nous avons échangé avec les membres du Bureau pour d'autres formes de diffusion à travers la newsletter ou d'autres événements. Comme le disait Béatrice, nous souhaitons maintenir la dynamique partenariale sur ce projet, et peut-être sur d'autres aussi.

Nous partons de vos contributions. Nous affinons le référentiel, les composantes. Nous avons déjà commencé avec une version 2023 du référentiel. Nous réfléchissons sur la façon de représenter « Se déplacer » sans mettre une voiture ou un vélo. Je vous laisse imaginer... Pour « Se former », quelle image pouvons-nous mettre pour que cela n'enferme pas trop dans une représentation, comme la maison individuelle ? Il y a la forme mais également le fond sur comment on définit chacune des dimensions. Cela nous amène à travailler et à affiner la sélection des indicateurs. Par rapport à notre programme de travail, le premier objectif est de mettre à disposition une liste d'indicateurs à l'échelle de la commune. Ils seraient accessibles en ligne, pour toutes les communes et les collectifs qui souhaiteraient s'en saisir pour mettre en place une démarche de « Bien-être territorial ». Dans un deuxième temps, nous voulons davantage réfléchir, à l'échelle métropolitaine, pour proposer un outil de mesure plus standardisé. Il rendra compte du « Bien-être territorial » dans la Métropole. À chaque étape de la démarche, nous souhaitons associer des acteurs, des habitants. Nous espérons que cela a apporté des réflexions, que le fait de changer de boussole, de cadre, fera son chemin à travers les groupes de travail.

Madame Béatrice AUXENT

Nous passons aux témoignages.

Monsieur Jean-Damien GUILLOY

Le contexte rappelé par Louise m'a fortement intéressé. Si un jour, nous arrivons à ce que les indicateurs de « Bien-être » soient une alternative aux chiffres, au PIB, au CAC 40, au classement des pays par les organismes financiers, et même au pourcentage de l'inflation, nous aurons fait un grand pas. Quelquefois, tous ces chiffres ne concernent qu'une minorité de la population. Ce principe m'a plu et il m'a fait participer. L'autre aspect est tout le processus. L'enjeu de la méthode participative est à la fois dans l'air du temps, mais c'est aussi la façon dont les gens s'approprient ces principes. La question restante est la mesure de ces critères. Si nous voulons que cela remplace un PIB, il faut que le critère en question soit facilement compréhensible et facile à diffuser. Il faut en donner un degré de contentement. Pour notre débat sur la Métropole verte, nous n'avons pas mesuré le degré d'opposition entre les tendances évoquées.

Autrefois, j'ai participé à des enquêtes « habitants » sur la qualité des logements sociaux en France. À chaque fois, Paris recevait la palme des logements sociaux. C'était un plébiscite par les habitants, alors que les villes moyennes du Nord étaient décriées. Pourtant, en regardant les mètres carrés, les logements parisiens étaient petits, exigus, avec des cuisines de 7 m². En revanche, dans le Nord, les cuisines étaient spacieuses, 12 m². Cependant, on relevait que les Parisiens étaient beaucoup plus contents de leur habitat. Au bout d'un moment, la question a été changée. On a demandé : « Si vous aviez les moyens, vous, habitants locataires, d'acheter l'appartement où vous vivez, le feriez-vous ? ». Là, tout s'est inversé. Les Parisiens ne voulaient pas acheter leur appartement. Ceux du Nord voulaient bien l'acheter. Comment allons-nous donner la mesure du « Bien-être » ?

Madame Béatrice AUXENT

Merci.

Monsieur Messaoud CHAYANI

Au départ, j'étais assez sceptique. Néanmoins, cette crainte s'est vite dissipée lors de la présentation de la démarche qui a été ascendante, et non descendante comme on le craignait. Je remercie Bérénice et Louise pour la manière dont elles ont animé les ateliers. Très vite, nous nous sommes sentis concernés. La démarche a été participative. Nous avons coproduit ensemble, et c'était important pour le groupe. Nous avons travaillé pour comprendre les critères, les expliciter, partager les choix, et les finaliser de façon collective. Nous avons pu y contribuer de manière effective. Nous avons été force de proposition. Et nous avons réalisé que notre production avait été retenue. Ce qui est un gage de satisfaction. Cela n'a pas empêché le fait que les critères ont été commentés, échangés, finalisés. Je n'y reviendrai pas. La démarche sur mesure était vraiment importante pour nous, ce n'était pas du prêt-à-porter. Nous avons ressenti que les premiers experts de notre bien-être étaient nous-mêmes, les habitants du territoire. Il est important d'être considérés et d'avoir participé.

Madame Béatrice AUXENT

Nous n'avons pas encore décidé de la suite... Nous verrons de quelle manière prolonger sur ce sujet. J'ai bien noté qu'il y a beaucoup de thèmes qui croiseront nos groupes de travail. Nous pouvons déjà nous appuyer sur cette production pour nos propres travaux.

Un intervenant dans la salle

Avez-vous connaissance de démarches similaires engagées dans d'autres métropoles ? Avez-vous fait le pont avec l'enquête « Qualité de vie » réalisée sur la Métropole Européenne de Lille, avec la

participation de la Commission Européenne ? Il est toujours intéressant de faire du parangonnage et voir comment la Métropole Européenne de Lille se situe par rapport à d'autres.

Madame Bérénice THOUIN

C'est une très bonne question. Nous n'avons pas eu forcément le temps de la présenter. Quand nous avons lancé la démarche, il y avait un intérêt à l'Agence, ainsi qu'avec les partenaires cités. Nous avons commencé par un séminaire où nous avons associé des chercheurs et des techniciens d'autres territoires et qui portent des démarches similaires. La Métropole de Grenoble travaille depuis plus de dix ans et a mis en place un indicateur de bien-être soutenable et territorialisé. Nous avons aussi travaillé avec des intervenants qui sont restés dans notre réseau. En Ile-et-Vilaine, un chercheur a travaillé à l'échelle du Département à la mise en place d'un indicateur. Une chercheuse à Lyon travaille à l'échelle plutôt du Département. Nous avons associé ces acteurs au lancement de la démarche. Nous les associons encore régulièrement. Sur le sujet, Grenoble a pris les devants. Régulièrement, ils animent des visioconférences où les territoires peuvent présenter leur démarche, les questions. Cela permet d'avoir des partenaires pour témoigner. Il est important de dire que le territoire est précurseur. Des initiatives sur l'indicateur de développement humain ont été portés à une échelle régionale et communale. L'indicateur de santé sociale a été porté par une professeure de l'Université de Lille, Florence JANY-CATRICE qui s'est associée au projet. L'enquête « Qualité de vie » fait partie des sources de données. Aujourd'hui, cette enquête est disponible au périmètre de la Ville de Lille. Cependant, celle-ci ne permet pas d'avoir des données de l'ensemble des communes de la Métropole Européenne de Lille.

Madame Béatrice AUXENT

Je vous remercie.

La séance plénière d'installation des nouveaux membres du Conseil de Développement se tiendra le 26 septembre 2023.

(Applaudissements)

* * * * *